

# LA RÉPARATION VOL.3

*(TITRE PROVISOIRE)*

CONCEPTION ET MISE EN SCÈNE LORRAINE DE SAGAZAN  
TEXTE GUILLAUME POIX ET LORRAINE DE SAGAZAN

CRÉATION JUIN / JUILLET 2024



# LA RÉPARATION VOL.3 (TITRE PROVISOIRE)

CRÉATION JUIN / JUILLET 2024

Conception et mise en scène **Lorraine de Sagazan**  
Texte **Guillaume Poix** en collaboration avec **Lorraine de Sagazan**  
Chorégraphie **Lasseindra Ninja**

Avec **Jeanne Favre, Felipe Fonseca Nobre, Jisca Kalvanda, Antonin Meyer-Esquerré, Mathieu Perotto, Victoria Quesnel, Eric Verdin, 2 danseur.ses et un MC**  
-en cours-

Lumières **Claire Gondrexon**  
Création son **Lucas Lelièvre**  
Création vidéo et cadrage **Jérémy Bernaert**  
Dramaturgie **Agathe Charnet**  
Assistanat à la mise en scène **Antoine Hirel**  
Régie générale **Vassili Bertrand**  
Régie plateau **Kourou**  
Administration, production, diffusion **AlterMachine | Marine Mussillon et Carole Willemot**  
Relations presse **AlterMachine | Camille Hakim Hashemi**  
-en cours-

Durée estimée **2h30**

Production **La Brèche**  
Coproducteur **La Comédie de Saint-Etienne – centre dramatique national; Odéon – Théâtre de l'Europe, TGP | Centre dramatique national de Saint-denis, Académie de France à Rome – Villa Médicis, Théâtre de la Cité – CDN Toulouse Occitanie, Comédie de Reims – centre dramatique national, Théâtre du Nord – Centre dramatique national Lille Tourcoing Hauts-de-France, Comédie de Genève, La Passerelle – Scène nationale de Saint-Brieuc, Comédie de Valence, centre dramatique national Drôme Ardèche, Théâtre du Beauvaisis, L'Onde Théâtre – Centre d'Art Vélizy Villacoublay –en cours-**  
Accueil en résidence **CDN de Normandie-Rouen, MC93 – maison de la Culture de Seine-Saint-Denis à Bobigny, LeCENTQUATRE – Paris –en cours-**

Crédit images : *Mickaël Borremans*

# CALENDRIER

**RECHERCHE ET ÉCRITURE** – à partir de septembre 2022

**RÉPÉTITIONS** – à partir de mai 2023

Du 8 au 12 mai 23 – Résidence à la Villa Médicis avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

Du 30 octobre au 4 novembre 23 – Résidence à TGP – Saint-Denis avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

Du 19 février au 3 mars – Résidence à la MC93 – Bobigny avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

Du 18 au 30 mars – Résidence au CENTQUATRE avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

Du 8 au 17 avril – Résidence à Paris avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

Du 22 avril au 7 mai – Résidence à la Comédie de Saint-Etienne dans le décor avec toute l'équipe

Du 21 au 25 mai – Résidence à Paris avec Lorraine de Sagazan, Guillaume Poix et les comédiens

Du 3 au 20 juin – Résidence au CDN de Normandie- Rouen dans le décor avec toute l'équipe

**AVANT-PREMIERES – 18, 19, 20 juin 2024** CDN de Normandie-Rouen

**CRÉATION – juin / juillet 2024 Festival d'été**

**SAISON 2024/ 2025**

**Novembre 2024 – juin 2025 – Reprise et tournée**

Odéon – Théâtre de l'Europe (Ateliers Berthier) (75)

Théâtre de la Cité – CDN Toulouse Occitanie (31)

La Comédie de Saint-Etienne – centre dramatique national (42)

Comédie de Reims – centre dramatique national (51)

La Passerelle – Scène nationale de Saint-Brieuc (22)

Comédie de Valence, centre dramatique national Drôme Ardèche (26)

Le Bois de l'Ausne – Théâtre, Aix-en-Provence (13)

Théâtre du Nord – Centre dramatique national Lille Tourcoing Hauts-de-France (59)

La Passerelle – Scène nationale de Saint-Brieuc (22)

Comédie de Genève (Suisse)

Théâtre des Célestins – Lyon (69)

**-en cours-**

# PRÉSENTATION

Je travaille à créer un spectacle-performance qui inventerait un rituel de justice réparatrice par la fiction, par le théâtre. Je voudrais questionner la manière dont l'art peut devenir un vecteur possible, peut s'inscrire dans une démarche restaurative. J'entreprendrai avec ce projet de provoquer une expérience qui rétablit une forme de justice dans une situation rencontrée où l'apaisement manque.

## Un cycle sur la réparation

En 2019 et 2020, j'ai travaillé avec mon équipe à l'adaptation théâtrale du *Décatalogue*, série de dix moyens métrages réalisés à la fin des années 1980 par le cinéaste polonais Krzysztof Kieslowski. Nous avons monté une production, une distribution, réécrit la plupart des épisodes et imaginé un spectacle que nous voulions aux prises avec les enjeux contemporains critiques de la France de 2019. Le basculement que nous avons connu en 2020 a ébranlé ce projet et nous avons pris la décision et le risque de l'abandonner. Nous sommes repartis de rien, disposant toutefois de ce qu'il y a de plus précieux pour travailler : du temps et des lieux. Après avoir travaillé sur de grands textes du répertoire théâtral européen, j'ai voulu amorcer un autre cycle de travail fondé sur la rencontre afin d'affronter de manière concrète la question posée par la fermeture des théâtres au moment du confinement : pourquoi a-t-il pu être considéré que l'on pouvait se passer de ces lieux ? Parce que si ce questionnement ne faisait pas sens pour moi, il faisait signe quant à la nécessité de faire notre propre procès, d'éprouver les forces éventuelles de cet art, d'en repenser les formes, de sonder la nature profonde et tenter de comprendre empiriquement les raisons pour lesquelles cette activité qui est la mienne depuis des années me semble nécessaire.

La première étape de ce désir de métamorphose a été de ne partir d'aucun savoir-faire ou idée préconçue mais de faire advenir l'inconnu et d'attendre ce qui en surgirait. Puisque la crise sanitaire nous imposait un isolement durable, j'ai donc décidé de rencontrer autant de gens que de jours que j'estimais gâchés par la crise. M'adressant à des institutions, des associations, des particuliers, j'ai ainsi mené avec l'écrivain Guillaume Poix plus de trois cents entretiens avec des personnes inconnues, souvent accidentées par le système social, un peu partout en France, comme une manière de retrouver l'autre coûte que coûte, de défier le contexte. Ces rencontres n'étaient pas quadrillées par autre chose que par un thème vaste : la réparation.

Pendant ces temps d'échange, l'absence de prise en charge de la mort et de la fragilité et les limites de la justice institutionnelle ont été les thématiques majoritairement évoquées. Ces sujets ont en commun le constat qu'une

béance existe à ces endroits qui représentent des piliers sociétaux, créant alors des ruptures anthropologiques majeures.

Des échanges avec des personnes endeuillées ont inspiré mon dernier spectacle, *Un sacre*, créé à La Comédie de Valence en septembre 2021 puis repris en novembre dernier au Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis. Premier volet de ce cycle créé en septembre 2020, *La Vie invisible* avait inauguré ce même protocole auprès d'une cinquantaine de personnes déficientes visuelles.

Ces rencontres, très marquantes, m'avaient permis d'approfondir le point de recherche qui m'est cher, la dichotomie entre le réel et la fiction : comment non pas représenter le réel – il n'y a aucun espoir d'atteindre le réel par la représentation – mais produire du réel sur scène par un acte de fiction. Le troisième opus de ce cycle auquel je travaille actuellement lors d'une résidence d'un an à La Villa Médicis se construit autour de la justice contemporaine mais surtout des nouvelles formes de justice alternatives et méconnues.

Au cours de mes échanges avec ces inconnus, je me rends régulièrement compte avec fascination que, plus ou moins explicitement, une demande m'est formulée.

Ces commandes faites au théâtre et à l'art plus généralement, j'en ai fait le principe performatif même de ce cycle sur la réparation.

## LE THÈME DE MA RECHERCHE : LA JUSTICE CONTEMPORAINE

### Qu'est-ce que recouvre le concept de « justice » ?

C'est la question que je me pose concrètement pendant cette année où il m'est offert d'être pensionnaire à La Villa Médicis. Ce terme peut s'entendre dans un sens philosophique et anthropologique, comme un principe moral qui exige le respect du droit et de l'équité. La justice est aussi une action par laquelle le pouvoir judiciaire, une autorité, reconnaît et fait appliquer le droit de quelqu'un ; fonction souveraine de l'État consistant à trancher les litiges entre sujets de droit et définir sur le fondement des lois de la société, des comportements antisociaux. Parce qu'elle organise les rapports entre les membres d'une société, la justice demeure la clef de voûte du schéma social et civique. Pourtant, si chacun s'entend sur l'idée d'une justice parfaite, les opinions divergent quant à son application. La justesse de la justice se mesure à la manière dont celle-ci est rendue. La France et l'Italie ont en commun de connaître une crise de confiance sans précédent face à la justice de leur pays respectif.

### La privation de liberté, la peine, la prison

Selon Paul Ricoeur, l'acte de juger repose sur une double finalité : il s'agit d'abord de de mettre fin à l'incertitude

provoquée par la commission de l'infraction entre les parties ; ensuite, de reconstruire, rétablir la paix sociale par la reconnaissance de la place que chacun occupe dans la même société. Ainsi la finalité du droit de punir étant le maintien de l'ordre public et l'assurance de la paix sociale, la question est de savoir si le droit pénal moderne, par le biais d'une politique de plus en plus répressive, arrive à accomplir sa raison d'être. Il suffit d'étudier le cas des prisons françaises ou italiennes tant au niveau de la surpopulation carcérale qu'au niveau du cadre social dans lequel les détenus vivent ; promiscuité, insalubrité, manque de soins médicaux, absence de vie privée, etc. La réinsertion reste problématique, la récidive élevée et la paix sociale n'est pas atteinte, loin de là. On observe aussi que pour un même délit, le risque d'être placé en détention est multiplié par cinq si l'on est sans-domicile fixe. Celui d'être condamné à de la prison ferme, par huit. Au total la population qui peuple les prisons est souvent celle que l'on ne veut pas voir. La répression judiciaire ne s'abat pas de la même manière sur toute la population. La plupart du temps on observe que la punition précède le crime. Alors face à tant de misère, qu'attend-on de la prison ? Sachant tout cela, une vision humaniste, optimiste, pourrait être porteuse de l'espoir qu'elle sanctionne mais aussi qu'elle prenne en charge ces personnes. Qu'elle soigne, qu'elle enseigne, qu'elle forme, qu'elle répare... Or depuis des siècles en France nous faisons exactement le contraire. A minima pourrait-on attendre de la prison qu'elle remplisse son rôle premier, celui de protéger la société. Mais là encore, le compte n'y est pas. À terme la prison est même un facteur d'insécurisation supplémentaire puisqu'elle génère de la récidive. Des travaux de recherche ont en effet montré que l'incarcération pour de courtes périodes renforce même les facteurs de délinquance; elle accroît l'exclusion, éloigne du logement, de l'emploi ou de la famille, multiplie les fréquentations délinquantes et exacerbe le sentiment d'injustice ainsi que le ressentiment vis-à-vis des institutions. 61 % des personnes qui purgent une peine de prison ferme sont recondamnées dans les cinq ans qui suivent leur libération. Comme si nous étions habitués d'année en année à lire et entendre la liste sans fin des maux de la prison, ces informations suscitent le plus souvent de l'indifférence, au mieux une timide indignation. Il n'y a aujourd'hui malgré sa profonde inhumanité pas ou peu de contestation de la prison, que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur, plus de remise en cause fondamentale de l'institution carcérale. Pour Nietzsche, le châtement provoque un accroissement de la peur, un déguisement de la prudence, une maîtrise du désir. Le châtement dompte mais ne rend pas meilleur, il peut même rendre assez bête, il annule le questionnement.

### **L'émergence d'une alternative : La justice restaurative**

Il existe des alternatives méconnues et marginales comme la justice restaurative. La justice restaurative consiste en la mise en place d'un face à face consenti devant un tiers neutre, qualifié et impartial entre l'auteur d'une infraction



de même nature. C'est une instance qui dépend du ministère de la justice et est accessible à tous les moments d'une procédure et même après sans limites de prescription. Depuis ses premiers balbutiements dans le monde occidental, il y a maintenant une trentaine d'années, la justice restaurative est apparue comme une manière révolutionnaire de faire justice, remettant en question l'ancienne façon de définir et de traiter le crime. Ce processus considère la justice comme un outil de réparation et contrairement à la prison, il diminue la récidive, favorise la réinsertion des personnes condamnées et génère de l'apaisement social. Il vise également à offrir aux personnes victimes un complément de justice, quand l'œuvre de justice n'aurait pas été suffisante. Grâce au partage d'expérience, à la reconnaissance de la souffrance de l'autre, par le besoin partagé de se reconstruire, victime et auteur peuvent se répondre et cheminer vers une réparation. Ces procédés peuvent prendre des formes diverses qui continuent de s'inventer aujourd'hui dans différents pays. Sa théorisation est encore aujourd'hui en évolution continue. Jusqu'à l'heure actuelle il n'existe pas de définition unique de la justice restaurative qui soit acceptée par tous. Pourtant les spécialistes se mettent d'accord sur des points nécessaires de l'idée générale.

Selon les partisans de l'approche restaurative, le crime ne constitue pas seulement la violation d'une loi pénale qui amène son auteur à subir les conséquences légales de ses actes et être puni par l'État. Le crime de surcroît provoque une interruption, une violation d'un lien social qui affecte et nuit aux relations humaines et sociales et aux personnes elles-mêmes, provoquant de la souffrance humaine et créant des besoins interpersonnels. De plus, l'acte criminel n'a pas seulement des répercussions sur les victimes mais aussi sur les membres de la société civile ainsi que sur l'auteur lui-même. Ainsi le crime est considéré comme étant beaucoup plus que la simple violation d'une loi. Le principe est simple puisqu'il s'agit d'organiser des rencontres entre des infracteurs/ices et des victimes concernées par une même nature de

crime ou de délit sans qu'il ne s'agisse du crime qui les lie. Ensemble et accompagnés par des personnes spécifiquement préparées, ils se confrontent et échangent sur les dommages et les répercussions qu'ont pu avoir sur leur vie personnelle et sur leurs proches ce qu'ils ont subi ou infligé. Lorsque l'auteur est confronté directement aux conséquences de ses actes, exprimées par les personnes qui les subissent directement ou indirectement, nous sommes dans la situation que nomme Lévinas « l'exposition au visage de l'autre » et cela établit une responsabilité envers lui. Même en l'absence d'une communication verbale, la présence de l'autre empêche d'ignorer son existence et oblige à le prendre en considération. En donnant la parole aux personnes concernées par un événement infractionnel, leur est donnée l'occasion de sentir que toute discussion autour du préjudice et de la souffrance qu'ils ont provoqués ou subis les concernent et les comprend. La possibilité d'une confrontation avec la situation conflictuelle donne le sentiment d'être actif et non pas à la marge. La participation à ces rencontres présuppose que l'auteur, même s'il n'avoue pas les faits, au moins ne les nie pas. Cette approche encore neuve se fonde sur une idée simple mais décisive : en instaurant une authentique démarche de compréhension, les histoires peuvent se répondre. Grâce au collectif et au partage d'expérience, elles peuvent ainsi se réparer. Quelque chose de fondamental lié à la catharsis entre ici en jeu. Je trouve ce dispositif éminemment théâtral. et les comprend. La possibilité d'une confrontation avec la situation conflictuelle donne le sentiment d'être actif et non pas à la marge. La participation à ces rencontres présuppose que l'auteur, même s'il n'avoue pas les faits, au moins ne les nie pas. Cette approche encore neuve se fonde sur une idée simple mais décisive : en instaurant une authentique démarche de compréhension, les histoires peuvent se répondre. Grâce au collectif et au partage d'expérience, elles peuvent ainsi se réparer. Quelque chose de fondamental lié à la catharsis entre ici en jeu. Je trouve ce dispositif éminemment théâtral.



# LE PROTOCOLE DE TRAVAIL

## Une résidence au long cours en Italie

Faire une résidence de recherche pendant un an à Rome me permet à la fois d'étudier les fondements de la justice européenne qui prennent naissance dans la Rome antique et d'en proposer une réflexion sur son évolution jusqu'à aujourd'hui en m'appuyant sur le glissement de la vengeance à la peine. La Rome Antique n'a cessé d'inventer dans son histoire de nouvelles formes de châtiments. La civilisation romaine est la première à avoir constitué des théories juridiques qui nous soient parvenues. Le droit romain peut donc être considéré comme le premier système juridique, il subsiste encore en grande partie dans nos lois actuelles et c'est la raison pour laquelle il m'intéresse. J'étudie à Rome la lente construction de l'édifice judiciaire pour y découvrir les enjeux liés à la détention de son pouvoir, les rivalités qu'elle suscite, mais aussi ses limites. Je mets en place des dispositifs pour voir vivre cette justice, en acte au travers de la procédure et par l'observation de ses principaux acteurs. Je travaille à la mise en place d'une immersion dans deux prisons, Rebibbia et Regina Coeli où un complexe assez récent abritant une prison pour femmes et baptisé «Le Mantellate» a été érigé. Cet établissement a récemment été comparé à «un entrepôt de chair humaine» par la présidente de la chambre des députés. J'assisterai aussi bien sûr à des médiations en justice restaurative. J'aimerais essayer de questionner plus généralement la manière dont les systèmes judiciaires européens me semblent être archaïques et comment la notion de justice peut prendre différents sens qui peuvent être contradictoires avec la notion de droit. En effet, ce que la loi ou ce que l'institution judiciaire nous propose, ce n'est pas la vérité, c'est une vérité judiciaire. Ce n'est pas autre chose. Ainsi rendre la justice ne signifie pas forcément rendre justice. Alors quand la justice n'est pas juste, comment l'appréhender d'une autre manière ? Peut-on opposer ou ajouter à la vérité judiciaire des contre-vérités valables et symboliquement agissantes ?

En tentant d'approcher des dispositifs de justice alternative en France, j'ai été régulièrement éconduite. Malgré les outils législatifs dont la France est dotée et malgré le fait que la France soit encore appelée le pays des droits de l'homme, ces procédés peinent à être mise en place. En persévérant dans mes recherches, je me suis rendue compte que l'Italie était l'épicentre actuel de l'émergence de ces dispositifs. Le rôle de la justice restaurative en Europe a d'ailleurs été le thème de la conférence des ministres de la justice à Venise en décembre 2021, conférence organisée par la présidence italienne afin de promouvoir et démocratiser cette pratique.

Ce qui est donc passionnant concernant l'Italie c'est que la justice telle qu'on la connaît en Europe y a été créée, mais c'est aussi le pays où la justice connaît une des

crises les plus massives, et où la volonté d'un mouvement de réforme est la plus prégnante.

## Du terrain à l'écriture

A la manière d'une documentariste d'immersion et dans une approche presque sociologique, je m'appuie sur mes propres enquêtes de terrain. Inspirée de l'approche méthodologique de Bourdieu, à savoir qui veut comprendre la boxe doit apprendre à boxer, je me lance dans une anthropologie d'investigation à Rome, recourant à l'immersion autant que possible pour faire corps avec mon sujet. En collaboration avec des juristes locaux, des acteurs de procédés de justice alternative et des justiciables, je voudrais créer un espace juridique utopique et imaginaire. Avec ma caméra ou mon enregistreur, je fais donc des repérages et je me mets à la recherche des « personnages » de mon spectacle, comme une enquête sensible. C'est en partant de leurs histoires intimes et avec leur collaboration directe que nous écrivons le projet avec Guillaume Poix et mon équipe artistique.

Je m'apprête donc à commencer une formation de médiatrice à Rome, dont la première étape consiste à être observatrice lors de face à face de justice restaurative et j'assisterai donc à des médiations qu'elles soient officielles ou plus marginales car ces procédés continuent à s'inventer. En Italie de plus en plus de gens font justice par eux-mêmes, pas comme au moyen âge ou à l'antiquité, il n'est pas toujours question de vengeance. Ce qui est au centre du mouvement c'est souvent la réparation, c'est l'être humain dans toute sa fragilité, c'est le besoin de considérer l'autre dans la totalité et pas seulement à partir d'un acte extrême, de le regarder et de le comprendre. Je mènerai parallèlement des entretiens réguliers avec à la fois des infracteurs et des victimes d'infractions pour suivre leur cheminement et être un témoin au long court des répercussions de ces procédés dans leur vie.

A travers ces rencontres je chercherai à identifier les béances du système judiciaire contemporain et je tenterai d'y répondre par la fiction. Je dis bien répondre, pas résoudre, mon procédé n'est ni thérapeutique ni évangéliste. Comme dans tous mes projets, le réel et la fiction s'entrelaceront, se répondront et se transformeront. Je veux créer un acte d'imagination sociale qui a la force originelle de l'action. J'accorderai une attention particulière au lien entre inégalités sociales et démêlés judiciaires : Qui punit-on ? Est-ce qu'on peut être coupable et innocent à la fois ? Si l'on considère que la société est responsable des inégalités, peut-on imaginer qu'elle est aussi d'une certaine manière responsable des crimes commis en son sein ?

# CONTRE LE DOCUMENTAIRE OU LE TÉMOIGNAGE : L'ART COMME FORCE D'ACTION

Si les acteurs professionnels de mes spectacles (je travaille aussi avec des acteurs amateurs) figurent quelqu'un dont les mots ont été recueillis, ils ne restituent pas un témoignage qui se voudrait réaliste ou chercherait seulement l'effet documentaire – bien au contraire. La parole que j'ai écoutée et retranscrite a certes inspiré la création des personnages qui convoquent leur histoire sur scène. Pour autant, en écho à la demande implicite formulée lors des rencontres, c'est un véritable acte d'écriture qu'il faut déployer pour leur rendre quelque chose du temps passé ensemble et pour qu'un échange puisse véritablement avoir lieu. La représentation théâtrale ne cherche pas à donner une version exacte de la personne – parce que c'est impossible et illusoire – elle cherche à investir l'espace existant entre cette personne et nous. Elle cherche à approcher l'invisible. L'informulé. Tout ce que la rencontre a induit et que la fiction aide à penser, à déployer, à célébrer. C'est avec tout ce que nous ne saisissons jamais avec certitude chez ces personnes que je construis mes spectacles. Comme une manière de réaffirmer l'essence même de l'art, son besoin de l'autre pour advenir. Je souhaite affirmer l'essence performative d'une œuvre: non pas représenter mais agir. Trouver un théâtre qui a la force originelle de l'action. Le rituel théâtral ne se substitue à rien, il possède pour moi une valeur en soi, il ajoute quelque chose. Il est un acte de pensée. Je revendique l'idée de l'art comme expérience. Kantor dit d'une œuvre d'art qu'elle ne doit pas être le reflet ou le miroir de la réalité véritable, mais son équivalent. Consciente de la vaste entreprise que cela représente et avec toute la riche incertitude que cela implique, je propose de partir en quête de ce que serait créer un équivalent du réel sur scène qui ne donnerait pas l'illusion de la réalité mais où le travail scénique deviendrait une réalité du même niveau que la salle. Pour ce projet : provoquer une expérience qui rétablit une forme de justice dans une situation où l'apaisement manque.

## Inventer une hétérotopie

Lors d'une conférence au Cercle d'études architecturales donnée en 1967, Michel Foucault a théorisé le concept d'hétérotopie (*Des espaces autres*, 1967). L'hétérotopie désigne un lieu contre-utopique ayant le « pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles. » L'hétérotopie entraîne des différences de comportements, des écarts par rapport à la norme, allant même jusqu'à inventer de nouvelles normes. C'est un lieu sacré et réservé aux individus qui se trouvent en état de crise par rapport à la société dans laquelle ils vivent. Si l'utopie offre un idéal « sans lieu réel », l'hétérotopie, elle, correspond à un lieu

réel.

Les œuvres de ce cycle sur la réparation doivent chacune pouvoir proposer une hétérotopie.

## Un projet hybride

Si les deux œuvres précédentes ont été des spectacles pour le théâtre, ce projet est plus hybride puisqu'il se décline en trois actes de création autonomes et complémentaires : un spectacle-performance, un film documentaire et des installations. Une manière de me permettre de multiplier les tentatives d'actes restauratifs et d'excéder les portes du théâtre pour aller vers d'autres lieux de l'espace public, en particulier des lieux non-artistiques (centres sociaux, écoles, gendarmeries, etc.).

Pour mon précédent spectacle j'ai regretté de ne pas avoir filmé ma démarche. La création d'images tournées en langue italienne pourrait être intégrée à mon projet de théâtre ou constituer une trace de ma démarche par le biais d'un film documentaire si la matière est exploitable. Une manière pour moi de rendre la recherche visible plus exhaustive et de faire exister d'autres histoires. La richesse de cette résidence à La Villa Médicis c'est aussi la favorisation des rencontres interdisciplinaires qui permettent aux artistes qui le souhaitent comme moi de faire un pas de côté et créer une synergie de travail, l'opportunité d'inventer des collaborations autour d'un objet de recherche. Je pense dans mon cas aux arts plastiques, qui est la discipline par laquelle mon désir d'être artiste est né mais que j'ai mis en sommeil depuis plusieurs années. J'engagerai une collaboration autour d'un projet d'installation dans l'espace public polarisée autour de mon sujet. Chaque œuvre, inspirée des rencontres effectuées pendant la résidence, mettra en scène de nouveaux rituels de justice remettant en question des verdicts judiciaires.

Lorraine de Sagazan, janvier 2023



# LORRAINE DE SAGAZAN | LA BRÈCHE

La Brèche est une compagnie fondée en 2015 par Lorraine de Sagazan. Le travail de La Brèche se caractérise par l'exploration d'un possible théâtre extra-vivant, incarné et d'un jeu sans cesse au présent, introduisant constamment du réel dans les œuvres de fiction portées au plateau.

Le travail de mise en scène questionne la place donnée aux spectateurs, les codes de la représentation et la nécessité de raconter les êtres humains de notre époque, leur difficulté à exister, à vivre ensemble.

Lorraine de Sagazan étudie la philosophie et suit une formation d'actrice de 2006 à 2010. Au Studio-Théâtre d'Asnières – Centre de Formation des Apprentis comédiens (aujourd'hui ESCA), elle apprend, grâce à l'alternance, à fabriquer collectivement. Elle y rencontre ceux et celles qui sont encore aujourd'hui ses partenaires de jeu et ses pairs. Elle décide de se tourner vers la mise en scène en 2015. À une époque où n'existe qu'une seule formation à la mise en scène à l'École nationale du Théâtre de Strasbourg, Lorraine de Sagazan demande à ceux qui l'inspirent de les suivre le temps d'une création. Elle part en 2014 à Berlin assister Thomas Ostermeier au travail sur *Le Mariage de Maria Braun* d'après Fassbinder, converse avec Marius von Mayenburg, rencontre Falk Richter et observe Romeo Castellucci sur les répétitions des pièces qu'il présente à Paris en 2015 et 2016.

Après la présentation à La Loge – Paris, de *Ceci n'est pas un rêve* (2014), première écriture collective avec quatre acolytes du Studio-Théâtre, on lui propose de participer au Festival Fragments d'Été à Paris, pour lequel elle choisit de travailler sur une adaptation de **Démons** de Lars Norén. La compagnie La Brèche est fondée à cette occasion, en 2015. Cette pièce-manifeste révèle son attention tournée à la fois vers le geste de l'auteur et le statut du spectateur, sa place, son regard, son état. Elle ouvre ainsi ce qui se distingue dans son parcours comme un premier cycle consacré à l'adaptation de textes du répertoire classique ou contemporain, à la manière dont « la fiction d'une œuvre se confronte au réel ».

Lorraine de Sagazan signe en 2016 le second volet de ce cycle par l'adaptation d'**Une maison de poupée** de Henrik Ibsen, accentuant la recherche de ce qui, aujourd'hui, réactive le choc des chefs-d'œuvre du passé. Soutenue notamment par le réseau des Scènes nationales, elle déploie sa compagnie La Brèche sur l'ensemble du territoire et se tourne vers l'international. En 2017, elle met en scène le texte lauréat du Prix RFI Théâtre 2017 : **La Poupée Barbue** d'Édouard Elvis Bvouma, premier spectacle jeune public qui tournera dans huit pays africains. En 2018, sur commande du Conseil Général du 93, elle crée **Les Règles du jeu** de Yann Verburgh, un second projet adressé à la jeunesse. Cette même année, à Vienne, elle monte une adaptation d'**Oncle Vanja** d'Anton Tchekhov avec des acteurs autrichiens. Elle clôt son premier cycle en 2019 par **L'Absence de père** d'après Platonov d'Anton Tchekhov dont elle co-signe l'adaptation avec l'auteur et dramaturge Guillaume Poix. Intégrant franchement le vécu des acteurs, cette pièce amorce la recherche qui singularise un second cycle de création tourné vers la collecte de témoignages et la manière dont, cette fois, la fiction répond au réel.

Guillaume Poix co-signe l'écriture des pièces suivantes avec Lorraine de Sagazan, aujourd'hui artiste associée au Théâtre Gérard Philipe – CDN de Saint-Denis et membre de l'Ensemble Artistique de la Comédie de Valence, Centre Dramatique National Drôme-Ardèche. Celle qui interroge le regard des spectateurs, décide de rencontrer ceux qui ne voient pas et convie sur scène un acteur amateur non-voyant dans **La Vie invisible**, spectacle présenté au Théâtre de La Ville en janvier 2022. Prise dans les bouleversements provoqués par la pandémie depuis mars 2020, elle abandonne le projet de monter *Le Décalogue* de Krzysztof Kieślowski pour « radicaliser » le précédent geste en allant rencontrer et interroger au sujet de la réparation autant de personnes qu'il y a de jours dans une année. Le travail d'écriture commune mené avec Guillaume Poix approfondit l'expérience d'une subtile métathéâtralité qui pointait dès les premières recherches menées par Lorraine de Sagazan. **Un sacre** est créé en 2021. Accolée à cette pièce, **Mater Orba**, écrite depuis un témoignage pour une comédienne, est une petite forme vouée à être jouée in situ dans des lieux non dédiés.

Considérant les rencontres artistiques « comme un outil remarquable d'émancipation au service du plus grand nombre et comme un levier puissant d'éducation populaire sur un territoire », elle et son équipe adressent aux adolescents, amateurs et jeunes acteurs des ateliers de pratique réguliers, des actions culturelles fréquentes et des actions de formation supérieure ou professionnelle qu'ils mènent.

En 2022, dans le cadre des Chantiers nomades au Théâtre Gérard Philipe, Lorraine de Sagazan anime un atelier sur deux axes fondamentaux de sa recherche : l'expérience et l'invisible. Elle présente dans le cadre des Nuits de Fourvière une adaptation très libre de *Catégorie 3.1* de Lars Norén avec des élèves de différentes disciplines sortant de l'ENSATT. Cette même année, lors des Douze heures des auteurs organisé par ARTCENA dans le cadre du Festival d'Avignon, Lorraine de Sagazan met en scène la lecture par les interprètes Talents Adami d'un texte écrit par Guillaume Poix suite à la récolte de témoignages anonymes à propos de « L'auteur ou l'autrice qui a changé ma vie ». Elle co-met en scène avec Julie Deliquet *Fille(s) de*, de Leïla Anis, autre artiste associée du Théâtre Gérard Philipe, création collective proposée aux petites filles, aux adolescentes et aux femmes de Saint-Denis qui participent aux ateliers amateurs du CDN.

Eric Ruf lui fait commande d'un spectacle pour 2023/2024 à la Comédie française où elle travaillera autour de l'œuvre d'Antonioni.

C'est à Rome que Lorraine de Sagazan, pensionnaire de la Villa Médicis pour un an à compter de septembre 2022, mène ses recherches et rencontre celles et ceux qu'elle écrira avec Guillaume Poix, pour une création en 2024. Ce projet « s'intéresse à la justice contemporaine et plus particulièrement aux alternatives méconnues et marginales comme la justice restaurative » précise-t-elle. Dans la continuité d'une écriture immersive, elle souhaite « inventer un rituel de justice par le théâtre », à travers un spectacle déambulatoire, en collaboration avec d'autres artistes de la Villa Médicis. En arpentant ces territoires de recherche, elle s'ouvre à d'autres modalités de rencontre.

**(Mélodie Jouen pour Artcena)**

# GUILLAUME POIX | TEXTE

Ancien élève de l'École normale supérieure, diplômé de l'Ensatt en écriture dramatique, Guillaume Poix est romancier, dramaturge et traducteur.

En 2014, il a publié un premier texte de théâtre, *Straight*, lauréat de l'Aide nationale à la création des textes dramatiques d'Artcena et Prix des Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre en 2014, Prix Godot des lycéens et Prix Sony Labou Tansi des lycéens en 2016. Suivront *Et le ciel est par terre*, *Tout entière*, *Fondre* et *Soudain Romy Schneider* (finaliste du Grand Prix de littérature dramatique 2020, diffusé sur France Culture en septembre 2021 – Grand Prix de la Fiction radiophonique francophone de la Société des Gens de Lettres 2022). Son théâtre, traduit et joué dans plusieurs pays, est publié aux éditions Théâtrales.

Depuis 2019, il collabore avec la metteuse en scène Lorraine de Sagazan. Ensemble, ils ont créé *L'Absence de père* d'après *Platonov* de Tchekhov (2019), *La vie invisible* (2020, diffusé sur France Culture en mars 2021) et *Un sacre* (2021).

Entre 2020 et 2022, il a été auteur associé au Grand R, à La Roche-sur-Yon.

Il a traduit *Tokyo Bar* de Tennessee Williams et, avec Christophe Pellet, *Quand nous nous serons suffisamment torturés* de Martin Crimp (L'Arche, 2020).

Son premier roman, *Les Fils conducteurs* (Verticales, 2017 ; « Folio », 2019), a reçu le Prix Wepler – Fondation La Poste.

Son deuxième roman, *Là d'où je viens a disparu* (Verticales, 2020), a reçu le Prix Alain-Spiess et le Prix Frontières – Léonora Miano.

Son troisième roman, *Star* (Verticales), a paru en mars 2023.

Depuis 2017, il est conseiller artistique pour les fictions de France Culture.